

NAISSANCE DE LA LIGUE

La plus ancienne date que l'on retrouve dans ces archives remonte au 18 juin 1922, ce qui laisse à penser que la L.C.F. est née ce jour là à CORTE. En réalité, même si aucun document attestant de sa création n'a pu être retrouvé, un procès-verbal de la FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL ASSOCIATION en date du 6 février 1922 notifiant: "LE BUREAU ADRESSE SES FELICITATIONS AUX SOCIETES AFFILIEES DU DEPARTEMENT DE LA CORSE QUI VIENNENT DE SE REUNIR EN ASSEMBLEE GENERALE A LA 3 F.A. POUR HOMOLOGATION DES STATUTS ET REGLEMENTS DE LA NOUVELLE LIGUE".

Le **5 janvier 1922**, le S.C. BASTIA adresse une lettre à: "MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA LIGUE CORSE DE FOOTBALL". D'autres documents prouvent l'existence de la Ligue fin 1921. Quelle est donc la date exacte de la création ? C'est le mystère qui n'a pu être éclairci à ce jour.

Le **18 juin 1922**, l'Assemblée Générale des Clubs se réunit à CORTE, sous la présidence de M. J. VINCENSINI, qui fut réélu et BASTIA fut maintenu comme siège de la Ligue (41 bd Paoli). A cette époque sont créés deux districts: SUD (A.JACCIO - SARTENE) et NORD (BASTIA - CORTE - CALVI). La première homologation d'un terrain par le Conseil fut celui de CORTE, dans sa séance du **31 octobre 1922**.

A BASTIA, les rencontres doivent se dérouler sur le terrain de la Place d'Armes, pompeusement appelé STADE OLYMPIQUE, appartenant à l'autorité militaire. Malheureusement, au beau milieu du terrain, trône un platane surnommé "L'ARBRE DU GOUVERNEUR" que le Commandant de la place ne veut pas entendre parler de le faire "disparaître". Malgré ses interventions auprès des autorités, la Ligue ne peut obtenir satisfaction et doit se résoudre, dans sa réunion du **14 décembre 1922**, de faire jouer les rencontres officielles à CORTE.

Cependant, "L'ARBRE DU GOUVERNEUR", ne vivra plus très longtemps. En effet, par une nuit bien sombre, trois joueurs dont nous tairons volontairement les noms, grimpent sur le fameux platane, percent des trous avec une tarière et y injectent de l'acide sulfurique. La Ligue, quant à elle, à d'autres chats à fouetter et déjà les "histoires" d'arbitrage (plus ou moins cocasses...) remplissent les procès-verbaux.

Le **30 juin 1923**, un nouveau bureau est élu avec à sa tête M. Marcel LEVIE. Le siège déménage sur AJACCIO.

Le **20 septembre 1923** est élaboré le règlement du "Challenge d'Encouragement de la 3 F.A.". (Actuellement notre COUPE DE-CORSE).

Huit clubs sont engagés dans cette épreuve S.C.B. - E.F.B. - C.A.B. - O.B. - pour le district nord. A.C.A. - G.C.A. - A.S.A. - C.S.A. pour le district sud.

Le C.A.BASTIA a l'honneur de remporter ce 1er trophée face à l'A.C. AJACCIO (4 buts à 3) le jour de **NOEL 1923**.

Le **12 juillet 1924**, changement de Président et de siège. M. Jean-François FERACCI, Cortenais bon teint, est élu, il transfère aussitôt le "Bureau" dans sa bonne ville. A cette époque, les Commissions de Ligue n'existent pas, les séances du Conseil durent souvent au delà de minuit malgré le nombre limité de clubs.

Le **11 octobre 1924**, le conseil établit le barème des frais de déplacement des arbitres : "Voyage en chemin de fer, chambre et petit déjeuner: 10 F, repas: 8 F. Pour le voyage en chemin de fer, les arbitres devront profiter du collectif lorsqu'il y a une équipe qui fait le déplacement.

Le **31 juillet 1926**, le siège reprend la route d'AJACCIO, avec le retour à la présidence de M. LEVIE auquel succède pour un an M. Louis BARETTI (élu le **23 juillet 1927**). Les arbitres officiels de cette époque : MM. CASTAGNETTI, GRIMALDI, SIMOMPAOLI, OTTOBRINI, GAMBINI, GUIDICELLI, CARDINALI, FIORELLI, GAZZANO, SIALELLI, VILLA, SCOBINI, HETLEY. C'est presque l'opulence! Nouveau bouleversement à l'Assemblée générale **18 août 1928** : M. Jean COLOMBANI prend la direction des affaires (réélu le 30 juillet 1929) ; Il décide de supprimer les districts.

Le 26 juillet 1930, élection de M. J.B. ANTONI qui se distingue par ses absences (20 sur 23) aux réunions du Conseil, ce qui entraîne le retour de M. L. BARETTI (le 16 juillet 1931) qui ne fait pas mieux que son prédécesseur, ne présidant que 5 des 17 réunions de son mandat.
Le football passionne de plus en plus de personnes. Les incidents durant et après les rencontres se multiplient.

Le 16 juillet 1932, le Sous-Préfet de CORTE, M. Charles PIETRI; ancien Secrétaire Général de la Ligue, honore l'Assemblée générale de sa présence. Cette dernière, après avoir élu M. Fernand POLI à la présidence, prend une décision très importante en désignant BASTIA comme siège définitif de la Ligue.
C'est au "Café des Palmiers" que le Conseil se réunira.

En 1932, la L.C.F. organise le Championnat de DIVISION D'HONNEUR, championnat HONNEUR RESERVES, Championnat 1ère SERIE, le CHALLENGE D'ENCOURAGEMENT DE LA 3 F.A. et la COUPE PEYROUSSE réservée aux clubs d'AJACCIO, mais encore aucune compétition de jeunes.

Le 16 octobre 1932 marque l'ouverture du Stade de FURIANI, appartenant au S.C.B. L'émulation est donnée puisque le C.A.B. et l' E.F.B. font des efforts pour créer des terrains.

Dans sa séance **du 2 novembre 1932**, le bureau demande au arbitres de : "Juger et de pénaliser tout acte de brutalité volontaire avec la plus grande énergie.

Après la réélection de M. POLI (1er juillet 1933), le Conseil décide le **23 août 1933** de créer diverses commissions chargées de lui faciliter la tâche.

Sont instituées les Commissions : Arbitres, Statuts et Règlements, Terrains, Sélections.

Autre nouveauté, les décisions du bureau et autres communications seront insérées dans le Journal "La Gazette du Lundi".

L'Assemblée Générale du **16 novembre 1933** modifie les Statuts. L' article VII décrète que : "les membres du bureau sont élus pour 3 ans, au vote secret, par l'Assemblée Générale Ordinaire – Un tiers de ses membres est renouvelable chaque année.

Comme les saisons précédentes (et futures...), les incidents sur les terrains sont nombreux. Le stade Jean - Luis à AJACCIO est suspendu pour un an bénéficiant toutefois du sursis.

Une nouvelle épreuve est créée en **novembre 1934**. "Le Challenge de la Gazette du Lundi" disputé par les sélections d'AJACCIO, BASTIA et CORTE. La sélection Bastiaise remporte la première édition

Le 20 juillet 1935, la présidence change de titulaire, M. POLI se retire pour des raisons personnelles. M. Charles DOLL est élu pour 3 ans. Durant son mandat, la Ligue n'a semble t-il que peu de cas litigieux à trancher. Une rencontre fut toutefois donnée à rejouer à "huit clos" et une autre pour "incompétence de l'arbitre".

Le 28 juillet 1938, le bureau informé par M. DOLL de son retrait pour raisons personnelles, désigne M. Etienne MARIANI à sa tête.

'La situation internationale se dégrade. De nombreux joueurs sont appelés sous les drapeaux, la Ligue est obligée de décaler certaines rencontres, notamment la finale du Challenge d'Encouragement fixée au **12 mai 1939**.

A cette occasion, le Conseil de Ligue innove en instituant un prix pour les messieurs (12 frs) et un autre pour les dames (6 frs). Hélas, cette galanterie tombe à l'eau avec le forfait de l'U.S. CORTE qui doit rencontrer l'A.C. AJACCIO.

Le 12 juillet 1939, le bureau de M. MARIANI est reconduit jusqu'en **1946**.

Avec la déclaration du deuxième conflit mondial (septembre 39), il n'est plus question de pratiquer le football. Les clubs sont totalement désorientés, mais pour la Ligue il ne faut pas abandonner totalement le sport favori des insulaires.

D'ailleurs, le Bureau fédéral faisant état des difficultés rencontrées et des empêchements au déroulement des rencontres fixées. invite les ligues régionales, leurs organismes et leurs sociétés à prendre toutes mesures de nature à leur permette de maintenir leur activité et de poursuivre l'œuvre morale et éducative du football français.

La Ligue Corse demande à ses sociétés des renseignements sur leur situation, effectif probable, nombre d'équipes pouvant être engagées, etc ...

Petit à petit, avec la drôle de guerre, on s'installe dans une nouvelle façon de vivre.

En novembre 1939, la 3 F.A. prononce l'affiliation de deux nouvelles sociétés à BASTIA (Football Club de Bastia et Dauphin Club Bastia).
Malgré toutes ces difficultés, la L.C.F. réussit à mettre sur pied une épreuve officielle: "La Coupe de la Légion" **en janvier 1941**, remportée par le F.C.AJACCIO.

Le 3 juillet 1941, deux nouvelles affiliations sont prononcées (U.S. PIETRANERA et R.C. CORTE).

Le 22 juillet de la même année, le bureau de la Ligue décide de faire disputer deux compétitions officielles (le Championnat de Corse et le Challenge d'Encouragement).

Le football essaye de survivre mais pendant les saisons 43/44 et 44/45 c'est l'inertie la plus complète.
Le terrain du S.C.B.-(FURIANI) est réquisitionné par ordre du maire, au profit des autorités américaines.

Le 9 janvier 1946, la Ligue décide de reprendre ses activités sans les clubs ajacciens qui déclarent forfait, ce qui amène l'organisme directeur à prendre des sanctions!... Mais tout rentre dans l'ordre au terme de la saison. Le Challenge d' Encouragement (sans Ajacciens) à quand même pu se dérouler.

M. Jean ZUCCARELLI, Président

Un nouveau Conseil est élu le **6 juillet 1946**.

Entré au Comité le **1er juillet 1943**, Maître Jean ZUCCARELLI devient le premier Président de l'après-guerre.
Sous sa houlette, le football va prendre un nouvel élan. De nombreuses sociétés vont voir le jour et porter à 23 le nombre d'affiliés à la L.C.F. dont le journal la IVe République devient officiel.

Pour la première fois, le concours du jeune footballeur est institué, 50 jeunes y participent.

Le 19 juillet 1947, "le Challenge d' Encouragement" de la 3 F.A.. devient officiellement *COUPE DE CORSE".

Le 29 juillet 1947, Me Jean ZUCCARELLI est réélu (il le sera jusqu'en 1952).

Le 28 juillet 1948, ce Conseil décide la participation de l'équipe représentative de la L.C.F. à la Coupe Nationale des Cadets.

Le 16 juillet 1949, sur proposition du Conseil, les clubs approuvent la création d'une DIVISION D'HONNEUR à poule unique. Pour pouvoir être maintenu dans cette catégorie, les clubs doivent obligatoirement posséder une équipe de Cadets et présenter un minimum de 3 joueurs au concours du jeune footballeur. Enfin, chaque club de D.H.doit s'attacher les services d'un entraîneur diplômé Fédéral ou régional).
De nouveaux règlements généraux sont publiés. Le gros du travail est effectué par des commissions et le Conseil ne se réunit plus qu'une fois par mois.

Le 2 décembre 1949, la Fédération attribue la Médaille de Vermeil au Président de la L.C.F.
Le conseil est réélu dans sa totalité le **8 juillet 1950**.

Le 12 décembre 1950, afin de mieux protéger ses arbitres, la Ligue décide de se constituer partie civile en justice contre tout joueur, dirigeant ou spectateur qui se livrera à des violences ou des voies de faits, sur la personne des arbitres ou juges de touche, avant pendant et à l'issue d'une rencontre de football.
L'Informateur Corse prend le relais de la IVe République et devient le Journal officiel de la L.C.F.
(**11 janvier 1951**).

Le 13 juillet 1951, il est décidé de fêter le trentième anniversaire de la Ligue (en 1952 et de créer une Commission chargée de préparer cet évènement.

A cette époque, certains considèrent le Conseil de Ligue trop "UNICOLORISTE", provoquent des remous amenant la démission du Secrétaire Général qu'il fut impossible de remplacer, faute de volontaire.

Le procès-verbal du 20 mars 1952 en fait foi : " **Vu l'impossibilité de procéder à l'élection du Secrétaire Général par suite de l'absence de candidats, le Conseil en présence d'une telle situation et des différences intérieures susceptibles de compromettre le bon fonctionnement de la Ligue, décide de démissionner collectivement et d'en appeler à l'Assemblée générale convoquée pour le 31 mai 1952**".

A cette occasion, l'Assemblée Générale *ELIMINE", 9 membres (sur 13) de l'ancien conseil et désigne pour 3 ans M. Etienne SEATALLI a la plus haute responsabilité du football.

Pour la commémoration de son 30e anniversaire, le C.O. ROUBAIX-TOURCOING avec son grand gardien international Julien DARIU, rencontre et bat 2 à 0 la Sélection Corse le jour de **Noël 1952**.

A cette occasion, la Ligue de Corse fait frapper des médailles qu'elle attribue aux "plus méritants".

L'Assemblée Générale du **27 juillet 1953** apporte de nombreuses modifications aux règlements, demande et obtient l'édition du premier annuaire de la Ligue.

Cet annuaire sera mis à jour et réédité en 1959.

Sous peine d'amende, les clubs sont tenus de faire un effort et de présenter au moins un candidat arbitre.

Devant l'inertie des clubs, les amendes sont distribuées à partir du 10 septembre. En **février 1954**, trois membres du conseil démissionnent.

Le **12 juin 1954**, toujours sous la présidence de M. SEATELLI, l'Assemblée générale porte le Conseil de 12 à 16 Membres, qui a de suite un dossier épineux à résoudre : le S.C.B, mécontent sans doute de ce qui vient d'être décidé, refuse de mettre son terrain de FURIANI à la disposition des clubs bastiais, donc de la Ligue.

Seule l'intervention de la Fédération ramène le calme et l'ordre.

Des relents de revanche ont soufflé!

En **juin 1955**, le Président SEATELLI et son Vice-Président démissionnent. C'est le marasme, peut-être le début de la fin... L'Assemblée Générale du 23 juillet ne peut que voter l'ajournement au 6 août à... Ajaccio. Seuls cinq clubs sont représentés à cette Assemblée désignant un Comité restreint de 6 membres "habilités à expédier les affaires courantes. Ce qui provoque immédiatement la réaction des clubs nordistes, craignant sans doute de voir le siège prendre la direction d' AJACCIO, formant à leur tour un "Comité restreint de 6 membres".

Enfin, l'Assemblée Générale Extraordinaire de VIZZAVONA. (13 août 1955) remet de l'ordre dans la maison, entérine la dissolution de l'ancien Conseil, procède à l'élection d'un nouveau Comité avec Me Jean ZUCCARELLI (de retour avec quelques-uns de ses anciens collègues) à la présidence.

Le football semble avoir repris ses droits et commence à éveiller l'intérêt des instances de notre Fédération.

C'est ainsi que pour la première fois en CORSE, une rencontre de COUPE DE FRANCE entre deux clubs n' appartenant pas à notre Ligue est fixée à BASTIA (A.S. CANNES - A.S. BONE le 15 **décembre 1957**), puis ce sera une rencontre de COUPE DRAGO avec deux clubs de 1^{ère} DIVISION NATIONALE (O. LYON - F.C SOCHAUX), c'est du jamais vu pour les sportifs corses!

Le **26 Juin 1958** la sérénité étant retrouvée, la LIGUE CORSE s'engage à fond dans une rude bataille: faire admettre le Champion de DIVISION D'HONNEUR en Championnat de FRANCE Amateur au même titre que toutes les autres Ligues continentales. (le S.C.B. et le C.A.B. ont posé leurs candidatures).

La colère gronde dans tout le département car la Commission Fédérale chargée du futur règlement de CFA a intégré l'ALGERIE mais pas la CORSE.

M.V. LORENZI, le légendaire Président du S.C.B., use de toute son influence sportive et politique, la Ligue délègue M.Charles SEATELLI pour défendre la cause du football Corse devant les instances nationales.

Le 18 avril, date historique: le Conseil National donne le feu vert pour l'accession du champion de DIVISION D'HONNEUR de la LIGUE de CORSE en C.F.A. et ce dès la saison prochaine.

Le S.C BASTIA sera le 1^{er} Club Corse appelé à participer à une compétition nationale.

L'Article 8 du règlement spécifie toutefois: "*qu'il ne peut y avoir qu'un seul club insulaire dans cette compétition*".

Me Jean ZUCCARELLI, lors de son intervention à l'Assemblée Générale du **27 juin 1958** remarque : "*Que le sport insulaire est à un tournant heureux. Le résultat que nous recherchions depuis longtemps est atteint avec la présence du champion de la Corse en C.F.A* "

Il faut cependant continuer à lutter pour obtenir l'abrogation de ce fameux Article 8 qui

Empêche tout autre champion Corse d'accéder tant que le club y participant ne sera pas rétrogradé.

Me ZUCCARELLI intervient personnellement à PARIS le **2 Juillet 1960**. En vain, la requête de la Ligue est repoussée par 226 voix contre, 77 et 88 abstentions.

Sans se décourager, le Président de la Ligue accompagné de trois membres de son Comité, se présente à nouveau devant le Conseil National du **28 avril 1962**.

Ce jour là, Me ZUCCARELLI se fait applaudir pour sa brillante plaidoirie, mais tel Ponce Pilate, les membres fédéraux ne prennent aucune décision !

Le **4 juillet 1962**, Me Jean ZUCCARELLI informe l'Assemblée Générale qu'il ne sollicite plus le renouvellement de son mandat. trop pris par d'autres fonctions, absorbantes ne lui permettant plus d'assurer la direction de la Ligue.

Me Antoine MAESTRACCI, son vieux compagnon de route lui succède, jusqu' au **25 juin 1966**, date à laquelle il cède sa place pour raisons personnelles. Entre-temps, un deuxième club corse est admis en C.F.A., le football professionnel fait son apparition sur notre Ile (65/66).

22 ANS DE PRESIDENCE POUR M. CHARLES ROSSI

Le **25 juin 1966**, M.Charles ROSSI, Membre du Conseil depuis 1960, est élu à la présidence, qu'il conserve jusqu'au mois de juillet 1988, battant le record corse de longévité dans cette fonction.

L'Assemblée générale de **1968** propose des modifications aux règlements portant notamment de 3 à 4 ans le mandat des membres du Conseil.

En 1972, la L.C.F quitte son "3 pièces" du Boulevard Giraud pour les bureaux actuels.

Les succès de ses clubs, professionnels et amateurs, apportent au Football Corse et à notre Ligue une renommée nationale et internationale.

Le nombre de licenciés ne cesse d'augmenter : 1.317 en 1960/61; 3.332 en 75/76; 7.996 en 87/88.

Les clubs au nombre de 134 au début de 88/89 se sont structurés (terrains, entraîneurs, équipes de jeunes. . .).

Les différentes élections apportent peu de changement au sein du Conseil.

Le vote de l'Assemblée du **2 juillet 1988** va modifier profondément les rouages de la Ligue.

Le Président ROSSI retire sa candidature, une majorité de l'ancien Comité est réélu (10 membres sur 14).

M. VICTOR NEGRONI DEVIENT LE 14è PRESIDENT DE LA LIGUE

Ancien footballeur du C.A.B puis au S.C.BASTIA, nanti d'une solide expérience au sein de la Ligue qu'il rejoint en 1966, Membre du Comité Directeur en 1972, il est nommé Vice-Président en 1984.

Unanimement apprécié pour son sens de la mesure et de l'équité, le nouveau président s'attèle avec succès à une tâche de longue haleine, voulant restructurer la Ligue Corse en fonction des besoins actuels de notre football (Gestion administrative et financière, locaux, informatisation ...) s'appuyant sur un comité Directeur acquis à sa cause.

La catastrophe de FURIANI a frappé de plein fouet la LIGUE qui se trouve injustement accablée de tous les maux et voit trois de ses membres les plus éminents comparaître devant les tribunaux.

Regrettant le manque de soutien des instances fédérales, le Comité Directeur sortant ne sollicite pas le renouvellement de son mandat à la fin de la saison 1995/1996.

Dans la continuité de son œuvre, il est fait appel à Marc RIOLACCI alors magistrat en poste à BASTIA qui sera réélu à deux reprises et reprend le flambeau avec un Comité Directeur aux deux tiers renouvelé.

La Ligue poursuit alors son développement.

Un nouveau déménagement permet l'installation dans un site prestigieux.

Par ailleurs, plusieurs chantiers sont menés à bien dans tous les secteurs de l'activité footballistique et les clubs de l'élite amateur se maintiennent au plus haut niveau :

- Football rural, contrats d'objectifs, informatisation de la Ligue et des clubs, formation des officiels, diversification des activités, aménagement des championnats de jeunes etc...

Elu au Conseil fédéral en 2005, le Président RIOLACCI s'efforce de défendre les dossiers Corses avec opiniâtreté entouré d'un secrétariat administratif compétent et efficace et du concours de dizaines de bénévoles.

Etude réalisée par Etienne GALEAZZI
Secrétaire Général de la Ligue de 1988 à 1996
Avec la collaboration du regretté Antoine BERNACCHI,
Ancien Secrétaire Général de la Ligue et du S.C.B durant de longues années.